



PRÉVENTION de la RAGE

Tous les mammifères peuvent transmettre la rage en particulier les chiens (99%), les chats, les rongeurs, les bovins, les équins,...

La contamination se fait le plus souvent au moyen de la **salive** par morsure, griffure, léchage sur peau excoriée ou sur muqueuse.

CONDUITE À TENIR EN PRÉSENCE D'UNE BLESSURE PAR UN ANIMAL :

- Nettoyage soigneux de la plaie à l'eau et au savon de Marseille,
- Application d'un antiseptique virucide (**BÉTADINE®**, **DAKIN®**, **AMUCHINA®**),
- Traitement chirurgical des plaies si nécessaire,
- Vérification de l'immunité antitétanique,
- Antibiothérapie pour prévenir la pasteurellose : Amoxicilline-Acide Clav. ou Doxycycline ou Fluoroquinolones (Macrolides moins efficaces)
- Surveillance vétérinaire de l'animal agresseur pendant 15 jours,
- Se présenter le plus tôt possible à un centre de vaccination antirabique,
- Prophylaxie de la rage (*tableau suivant*). Un retard dans le démarrage de la prophylaxie ou une administration incomplète ou incorrecte de celle-ci peut entraîner la mort du patient, notamment en cas de morsures dans des régions très innervées, à la tête, au cou ou aux mains par exemple, ou en cas de plaies multiples.

Nature du contact avec l'animal	Traitement
I - Contact ou alimentation de l'animal - Léchage sur peau intacte	Aucun
II - Peau découverte mordillée - Griffures bénignes ou excoriations, sans saignement - Léchage sur peau érodée	Vaccination immédiate⁶
III - Morsure(s) ou griffure(s) ayant traversé la peau - Contamination des muqueuses par la salive (léchage)	Immunoglobulines et Vaccin⁶

(6) **Arrêter le traitement** si l'animal est en bonne santé après 10 jours d'observation ou si, après euthanasie, la recherche de la rage par les techniques de laboratoire appropriées est négative.

➔ **VACCINATION** : 2 protocoles sont préconisés par l'OMS

- Le protocole «Essen» : 5 injections J0, J3, J7, J14 et J28
- Le protocole «2-1-1 ou de Zagreb» : 2 injections J0 (une dans chaque deltoïde), puis une injection J7 et J21.

➔ **IMMUNOGLOBULINES ANTIRABIKES** :

Soit d'origine **équine** : 40 UI/kg, soit d'origine **humaine** : 20 UI/kg.

De préférence en même temps que la première injection de vaccin.

Si possible, toute la dose doit être infiltrée au niveau des morsures, même si les plaies sont cicatrisées. Si cela n'est pas possible, le reste de la dose doit être injecté en IM dans un point éloigné du lieu d'injection du vaccin.

Effet indésirable : risque d'allergie (Adrénaline et Corticoïdes à porté)

Position actualisée de l'OMS concernant les vaccins antirabiques, Genève (Suisse). Relevé épidémiologique hebdomadaire REH 6 août 2010, vol. 85, 32 (pp 309-320).